

Appel à candidatures
Fonctionnaire communal (m/f)
A1 ou A2 ou B1
40 hrs
Secrétariat communal

La Commune de Dippach désire recruter

1 fonctionnaire communal (m/f)
pour les besoins du Secrétariat communal

L'intéressé(e) sera engagé(e) sous le statut de fonctionnaire communal(e) dans le groupe de traitement soit A1, soit A2, soit B1, sous-groupe administratif, à raison de 100 %.

Pourront concourir les fonctionnaires disposant d'une **nomination définitive dans le groupe de traitement concerné** auprès d'une autre commune ou auprès de l'État.

Les missions du candidat sont définies comme suit :

- Travaux administratifs généraux auprès du Secrétariat communal
- Gestion des projets et des infrastructures informatiques de la commune
- Exécution des tâches lui assignées par le Collège échevinal

Profil souhaité et compétences requises :

- Ressortissant de l'Union Européenne
- Être détenteur du diplôme luxembourgeois correspondant à une des carrières visées ou présenter une attestation portant sur des études reconnues équivalentes par le Ministère de l'éducation national (MEN)
- Maîtrise des trois langues officielles du pays (luxembourgeois, français et allemand)
- Capacité de travailler de façon autonome et en équipe
- Capacité de réceptivité, discret, rigoureux, organisé, dynamique, polyvalent
- Flexibilité en ce qui concerne l'horaire de travail
- L'expérience professionnelle au sein d'un secrétariat (communal) et/ou de bonnes connaissances en informatique (réseau, matériel et logiciels) constituent un avantage.

Pièces à joindre :

- Notice biographique (CV)
- Lettre de candidature
- Formulaire mis à disposition sur www.dippach.lu
- Extrait récent de l'acte naissance
- Extrait récent du casier judiciaire Bulletin N°3 (<3 mois)
- Copie de la pièce d'identité
- Copie de la carte de sécurité sociale
- Copie de la décision de la nomination définitive dans le groupe de traitement concerné

Procédure de recrutement :

Les **détails du poste** ainsi que le **formulaire de candidature obligatoire** sont téléchargeables sur le site www.dippach.lu.

Les candidat(e)s sont invité(e)s à adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Dippach, B.P. 59, L-4901 Bascharage, **pour le 20 février 2023 au plus tard.**

Les demandes incomplètes ou les candidatures sans preuve de réussite de l'examen d'admission définitive dans le groupe de traitement en question, ne seront pas prises en considération.

Pour des informations supplémentaires, les personnes intéressées pourront s'adresser au responsable des ressources humaines de la Commune de Dippach (Tél. 27.95.25-223/232).

En déposant sa candidature, l'intéressé(e) donne son accord à l'administration communale d'utiliser ses données personnelles dans le cadre du procès de recrutement conformément aux dispositions du règlement européen sur la protection des données personnelles (UE 2016/679).

Schouweiler, le 21 janvier 2023

Manon BEI-ROLLER, bourgmestre

Max HAHN, échevin

Philippe MEYERS, échevin